

LE CHALET DE LA RAYÉE



La maison forestière de La Rayée, propriété de l'ONF est une ancienne ferme vosgienne située à 1000 m d'altitude au cœur du massif Vosgien de Gérardmer, à 3 km du centre-ville.

Cette maison a été rénovée par de nombreux bénévoles durant ces 30 dernières années.

La maison a une capacité d'accueil de 40 personnes, elle est agréée par la commission locale de sécurité, la D.D.A.S.S. et Jeunesse et Sport pour l'accueil de mineurs en Séjours de Vacances.

LES OBJECTIFS DES FOYERS RURAUX



Pour l'enfant et l'adolescent, le centre de vacances est un lieu de découverte de soi, des autres, de l'environnement, un lieu d'épanouissement et de développement de la personnalité.



SEJOUR A LA RAYEE

2 SEMAINES D'AVENTURES
AU CŒUR DES VOSGES !!

Du dimanche 7 au samedi 20 juillet 2024

Pour les 14-17 ans



2 SEMAINES D'AVENTURES !

Profitant d'un cadre exceptionnel, le séjour sera axé sur la découverte et le respect du milieu naturel des Vosges. Au programme : Raid avec bivouac, VTT, rando, activités sur le lac, mais aussi veillées, grands jeux, balades...



UNE ÉQUIPE D'ENCADRANTS QUALIFIÉS

Le séjour agréé par Jeunesse et Sports est encadré par une équipe d'animateurs qualifiés. Les jeunes participent au bon déroulement de la vie collective, la préparation des veillées avec les animateurs, l'aide à la préparation des repas ...

ACCÈS AU CHALET

Le rendez vous est fixé à partir de 15h le dimanche 7 juillet, directement au chalet. Reprise des enfants le samedi 20 juillet, en fin de journée à partir de 15h00.

*Maison Forestière de la Rayée
12 chemin derrière le haut
88400 Gérardmer*

Si vous avez des soucis de transport, n'hésitez pas à nous contacter pour s'organiser. Le co-voiturage est fortement encouragé. Un outil sera donné pour faciliter l'organisation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Places limitées

PARENTS

Monsieur.....
Madame.....
Adresse de facturation.....
.....
Tel personnel..... Tel portable.....
Mail.....@.....

ENFANT

Nom.....
Prénom.....
Date de naissance.....
Aide CAF : N° d'allocataire 45% 55%
Adhérent au Foyer rural de
L'enfant a-t-il une allergie alimentaire ou un régime spécifique :
.....

450 € par jeune. (Comprend activités, hébergement, encadrement, alimentation). Adhésion à un Foyer Rural obligatoire.

Séjour pouvant bénéficier d'une aide pour les colos apprenante ou aides Comités d'entreprises ou CAF/MSA / ANCV acceptés
Réservation avec Chèque d'acompte (à l'ordre des Foyers Ruraux) de 150 € (non remboursé en cas d'annulation)

Fédération des Foyers Ruraux 54

5 rue Victor Hugo - 54770 Bouxières aux Chênes

03.83.31.10.35

nathalie.ferreira@foyersruraux54.org